



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tuberculose

Question écrite n° 52504

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la tuberculose. Le nombre de cas de tuberculose en France est passé de 5 323 en 2006 à 5 588 en 2007, soit 265 cas de plus correspondant à une légère augmentation de 5 %. L'augmentation des cas de tuberculose en 2007, même si elle paraît en partie liée à une amélioration des déclarations et la persistance de risques élevés dans certaines populations, incite à la vigilance. Les risques plus importants des personnes nées à l'étranger reflètent l'exposition à la maladie, mais pourraient également être liés aux conditions de vie, promiscuité dans des logements exigus notamment, et d'accès aux soins en France relèvent les épidémiologistes. Même si la France est considérée comme faiblement touchée au niveau international, il est important de rester vigilant sur ces derniers chiffres. Aussi, elle souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52504

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5784

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)